



PRÉFET DES YVELINES

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de
l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Unité départementale des Yvelines



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) 28 JUIN 2023

CRISTAL – CRISTAL ECO VALO À CARRIÈRES-SUR-SEINE



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Sommaire

- 1. Situation administrative**
- 2. Rappel / contrôles inopinés**
- 3. Instructions en cours**
- 4. Inspection**

CRISTAL – CRISTAL ECO VALO

Situation administrative

- Arrêté du 27 juin 2011, mettant à jour les rubriques de la nomenclature et intégrant les dispositions de l'arrêté ministériel du 3 août 2010 (autosurveillance ammoniacque et dioxines-furanes au 01/07/14).
- Arrêté préfectoral complémentaire du 28 novembre 2013 (IED, garanties financières).
- Courrier préfectoral du 26 septembre 2016 prenant acte du nouveau classement au titre des rubriques 4XXX à la suite du décret 2014-285 du 3 mars 2014 (transposition de la directive Seveso 3). Seule rubrique concernée = 4718-2 stockage de 30 t de propane pour les brûleurs des fours.
- **Arrêté préfectoral complémentaire du 6 avril 2023** (nouvelle dénomination exploitant, révision des dispositions concernant la gestion des rejets aqueux).

IED : directive sur les émissions industrielles

CRISTAL – CRISTAL ECO VALO

Contrôles inopinés air :

- du 26 au 27 juillet 2022 ;
- du 17 au 18 novembre 2022.

Laboratoire agréé: APAVE

=> Pas de non-conformité relevée

CRISTAL – CRISTAL ECO VALO

Inspection

Inspection du 6/10/2022 (rejets atmosphériques et gestion des mâchefers).

2 non-conformités relevées :

- Absence de rétention sous produits dangereux en petits conditionnements
- 11 dépassements VLE sur le paramètre NOx depuis 01/01/2022
→ lettre de suite d'inspection demandant à l'exploitant des mesures correctives

Inspection 2023 non programmée à ce jour (octobre-novembre)

VLE : valeur limite d'émission – NOx : oxyde d'arote -

CRISTAL – CRISTAL ECO VALO

Actualité

- Instruction en cours du dossier de conformité au BREF WI remis par l'exploitant (*comparaison aux meilleures techniques disponibles, notamment en termes de performance environnementale*)

=> Demande de compléments transmise à l'exploitant le 05/05/2023

BREF : « Best Refence » - WI : Waste Incineration (incinération de déchets)

Merci de votre attention